

Hebdo Canada



Volume 6, N° 4
(Hebdomadaire)

le 25 janvier 1978

Ottawa, Canada

Déclaration sur les enquêtes relatives aux activités de la GRC	1
Visite de M. Jamieson au Japon et en Chine	3
Nos jeunes artistes au service de l'unité nationale	3
De nouveaux emplois grâce à l'activité physique	3
Le programme canadien de prêts aux étudiants relève du secrétariat d'État	3
Prospectives canadiennes de la population et des effectifs scolaires	4
Hausse des allocations familiales	5
Droits de pêche établis pour les bateaux étrangers	5
Patinage de vitesse: nouveau record canadien	6
Où en est le système métrique au Québec?	6
Des antiparasitaires en capsules	6
La chronique des arts	7
Le Salon de l'auto 78 à Montréal	8
Subventions du Conseil des Arts	8
Nouvelles brèves	8

Déclaration sur les enquêtes relatives aux activités de la GRC

Les accusations selon lesquelles le Service de sécurité de la Gendarmerie royale du Canada se serait adonné à des activités illégales dans l'exercice de ses fonctions officielles a suscité un intérêt considérable dans les médias par tout le Canada. Le 9 janvier, le solliciteur général, M. Francis Fox, publiait la déclaration suivante, qui précise la nature et l'étendue des activités de la GRC et décrit la collaboration du gouvernement fédéral aux travaux de la Commission royale d'enquête (McDonald) et de la Commission d'enquête du Québec (Keable).

Depuis juin dernier, plusieurs allégations ont été faites touchant des actes peut-être illégaux commis par certains membres de la GRC et, dans certains cas, impliquant présumément des membres d'autres forces policières. La GRC a procédé à un premier examen de certaines de ces allégations, examen qui a démontré que quelques-unes de ces allégations pouvaient en effet être bien fondées. C'est alors que le gouvernement fédéral a créé la Commission royale d'enquête présidée par le juge David McDonald, de la Cour suprême de l'Alberta, pour enquêter sur ces allégations et pour étudier les pratiques et procédures de la GRC, particulièrement en ce qui a trait au Service de sécurité.

Plein accès aux dossiers

Depuis la création en juillet dernier de la Commission fédérale d'enquête, la GRC a communiqué une série de faits entourant les allégations d'actes illégaux au juge McDonald et à ses co-commissaires. L'avocat et les enquêteurs de la Commission ont pleinement accès à tous les dossiers de la GRC pour pousser leur enquête à fond et la mener d'une façon indépendante.

Jusqu'à maintenant, la commission McDonald a tenu des audiences publiques sur deux questions d'intérêt: l'entrée illégale dans les locaux occupés par l'Agence Presse libre du Québec (APLQ), au 3459, rue St-Hubert à Montréal, et l'ouverture du courrier par la GRC. Son enquête se continue dans plusieurs autres domaines et la Commission a annoncé que les audiences publiques se poursuivront à compter de mercredi de cette semaine.

Commission d'enquête créée par le Québec

Au cours du mois de juin, le gouvernement de la province de Québec a créé une commission provinciale d'enquête dirigée par l'avocat Jean Keable. Après que j'eus donné au procureur général du Québec des renseignements concernant l'incendie d'une grange, la prise de possession non autorisée de dynamite sur un chantier de construction et l'obtention de listes de membres du Parti québécois, le mandat de la commission provinciale fut élargi pour inclure ces actes.

En novembre et décembre derniers, la commission provinciale a, selon le gouvernement fédéral, dépassé son mandat en enquêtant sur les opérations internes de la GRC et en adoptant une méthode d'interrogatoire qui ne s'arrête pas aux actes spécifiques mentionnés dans son mandat. En conséquence, j'ai interjeté appel devant la Cour d'appel du Québec pour que cette dernière précise ce qui me semble être une question très importante, soit les limites qu'une commission provinciale doit respecter lorsqu'elle enquête sur les opérations d'un organisme fédéral. Une requête en sursis, en attendant une décision dans la cause qui sera entendue le 16 janvier sur le fond de la question, a été refusée par la Cour d'appel le 16 décembre 1977.

Documents demandés par la commission Keable

Le 29 décembre 1977, la commission Keable m'a signifié une assignation me demandant de produire les documents suivants:

Le 25 janvier 1822 naissait, près de Toronto, William McDougall, l'un des pères de la Confédération. Avocat et journaliste, il devint membre du Cabinet de coalition de juin 1864, et à ce titre participa aux trois conférences d'où sortit la Confédération.

25 janv. 78

a) une approbation écrite ou une confirmation écrite d'une approbation verbale donnée par le solliciteur général de l'époque, M. J.-P. Goyer, à M. John Starnes, alors directeur général du Service de sécurité, ou à d'autres personnes le ou vers le 3 novembre 1972, ainsi que tout autre approbation écrite ou verbale confirmée par écrit par M. Jean-Pierre Goyer à M. John Starnes ou d'autres relativement à l'écoute électronique effectuée au 3459 de la rue St-Hubert à Montréal;

b) tous les dossiers et documents concernant le sujet "*Disruptive Tactics*" et particulièrement ceux contenus dans le dossier D-938-Q-25;

c) tous les dossiers et documents, déclarations, dépositions, et rapports annexés à une enquête qui a débuté le ou vers le 1^{er} juin 1977, sous la direction de MM. Nowlan et/ou Quintal et/ou d'autres personnes au sujet d'allégations d'actes présumément illégaux ou non autorisés commis sur le territoire du Québec.

Je voudrais souligner encore une fois que tous ces documents sont à la disposition de la commission McDonald, qui a en sa possession depuis le 6 novembre le rapport intégral Quintal-Nowlan.

Ces documents contiennent des éléments d'information concernant des questions de sécurité nationale, y compris des sources, des méthodes de fonctionnement et des cibles. Pour cette raison, je n'ai pas l'intention de remettre ces documents à la commission Keable. L'existence même de la commission McDonald donne l'assurance que des actes qui pourraient être illégaux ne sauraient être cachés derrière la raison de la sécurité nationale. Néanmoins, une déclaration de tous les faits pertinents, y compris les noms des membres du Service de sécurité impliqués, a été préparée et remise aujourd'hui à la commission Keable, donnant ainsi à cette commission les renseignements provenant de l'enquête interne de la GRC. La déclaration comprend:

- des renseignements concernant l'incendie de la grange et la prise de possession non autorisée de dynamite;
- des renseignements concernant une conduite peut-être incorrecte dans le recrutement des sources;
- des renseignements concernant la distribution d'un faux communiqué au nom de la cellule du Front de libération du Québec (FLQ) *La Minerve* en décembre 1971.

J'ai aussi remis des renseignements concernant l'emploi de certificats de renouvellement (téléphonique) par le solli-

citeur général en 1971-1972 ainsi qu'une photocopie des sections pertinentes du certificat en date du 3 novembre 1972.

Les principaux faits relatifs à l'incendie de la grange et à la prise de possession de la dynamite furent portés, en mon nom, à la connaissance des autorités du Québec il y a déjà quelque temps, et ils ont fait l'objet d'un échange de renseignements entre la GRC et la Sûreté du Québec. Ces incidents sont donc déjà connus publiquement.

Sources d'information

J'aimerais maintenant traiter de la question du recrutement des sources. Suite à la crise d'octobre de 1970, il devint évident qu'il fallait se doter de mesures de sécurité plus élaborées si l'on voulait éviter d'avoir à nouveau recours aux moyens que l'on a dû employer à l'époque. Dans ce contexte, et pour prévenir de nouveaux actes terroristes perçus comme une menace en 1971, le Service de sécurité de la GRC aborda et interviewa des personnes soupçonnées d'être impliquées dans le FLQ ou dans d'autres activités terroristes. On espérait ainsi convaincre ces personnes de devenir des sources de renseignements ou encore les neutraliser en leur indiquant que la police connaissait leurs activités.

Les méthodes et les procédés utilisés à l'occasion de quatre de ces interviews sont suffisamment préoccupants pour justifier une enquête plus poussée. Ces cas ont été portés à la connaissance de la commission McDonald. Tous les faits pertinents de ces quatre cas ont maintenant été mis à la disposition de la commission Keable.

Faux communiqués

J'ai aussi rendu disponibles les faits pertinents à l'émission, par certains membres de la GRC à Montréal, d'un communiqué attribué au FLQ.

L'effort du Service de sécurité pour suivre de près les activités terroristes incluait l'analyse de l'utilisation et de l'impact des communiqués que les cellules du FLQ avaient émis au cours des ans. En 1971-1972, il y en avait eu 69.

Afin de réduire la menace que représentaient les membres du FLQ tout en essayant de semer la confusion parmi ses cellules, quelques membres du Service de sécurité à Montréal rédigèrent et émis un communiqué au nom du FLQ en décembre 1971. Ce communiqué fut imprimé à la cellule du FLQ *La Minerve*,

laquelle avait déjà distribué deux communiqués contenant, entre autres, des appels à la violence.

Le faux communiqué, de ton "maoïste", comportait un appel à la violence. Les rédacteurs y voyaient là un moyen de discréditer cette cellule aux yeux du public, tout en semant la discorde au sein du FLQ suite au changement de stratégie annoncé par Pierre Vallières en décembre 1971. Le langage du faux communiqué soulève des questions quant à son opportunité et à sa légalité.

Ce geste fut posé sans l'autorisation ni la connaissance du quartier général de la GRC qui transmit subséquemment le communiqué au solliciteur général avec la conviction qu'il était authentique. Une récente enquête approfondie a établi que ce fut là la seule occasion où des membres de la GRC émis un communiqué contrefait.

Écoute électronique

On m'a également demandé de produire les autorisations écrites données par M. Jean-Pierre Goyer, lorsqu'il était solliciteur général du Canada, relativement à l'écoute électronique du 3459, rue St-Hubert à Montréal.

En 1971 et 1972, le solliciteur général signait tous les mois un certificat de renouvellement détaillant toutes les opérations d'écoute téléphonique du Service de sécurité à travers le Canada. Ce document de contrôle interne énumérait toutes les nouvelles demandes d'autorisation ministérielle pour les interceptions téléphoniques, celles terminées au cours du mois précédent et celles qui devaient être continuées pour une autre période. Au cours de son mandat comme solliciteur général, M. Goyer a signé des certificats mensuels qui couvraient, parmi toutes les opérations sur une base nationale, l'autorisation d'interception téléphonique de l'APLQ de mai 1971 à novembre 1972.

Parce que ces certificats de renouvellement énumèrent *toutes* les interceptions téléphoniques faites par le Service de sécurité à travers le Canada, j'ai refusé de produire ces documents dans leur forme originale pour des raisons de sécurité nationale. J'ai, cependant, par l'intermédiaire de mon avocat, remis à la commission Keable une photocopie des sections pertinentes du certificat de renouvellement en date du 3 novembre 1972. Il y eut 262 de ces autorisations en 1971 et 307 en 1972.

Visite de M. Jamieson au Japon et en Chine

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, se rendra au Japon du 24 au 29 janvier et en République populaire de Chine du 29 au 3 février.

Lors de son séjour au Japon, M. Jamieson aura l'occasion de rencontrer, pour la première fois depuis sa nomination au poste de ministre des Affaires étrangères, M. Suno Sonoda. M. Jamieson aura aussi des entretiens avec plusieurs autres membres du gouvernement. Les discussions porteront principalement sur des questions internationales d'ordre économique et politique, d'intérêt mutuel, ainsi que sur divers aspects de nos relations bilatérales. Dans le domaine des relations canado-japonaises, l'on s'attend à ce que les deux ministres des Affaires étrangères discutent des questions relatives aux garanties nucléaires entre les deux pays.

La visite en République populaire de Chine fait suite à celle du ministre des Affaires étrangères, M. Huang Hua, au Canada l'automne dernier. Ce voyage en République populaire de Chine permettra

à M. Jamieson de poursuivre les discussions qu'il avait eues à Ottawa avec M. Huang sur l'évolution de nos relations bilatérales et sur diverses questions internationales. Outre ces discussions avec M. Huang, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures aura des entretiens avec d'autres personnalités gouvernementales chinoises.

La visite de M. Jamieson au Japon et en Chine coïncide avec celle de l'orchestre symphonique de Toronto, qui se rend dans ces deux pays sous les auspices du ministère des Affaires extérieures. Dans chacune des capitales M. Jamieson assistera à un concert donné par l'orchestre symphonique de Toronto.

De nouveaux emplois grâce à l'activité physique

Un projet d'activité physique, connu sous le nom de "pause-santé", est lancé ce mois-ci. Il est un élément important du Programme fédéral permanent de projets à forte concentration de main-d'œuvre. Annoncé au mois de décembre dernier par le ministre d'État à la Santé et au

Sport amateur, Mme Iona Campagnolo, ce projet créera 220 emplois à Terre-Neuve, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique.

Il s'agit d'un programme mis au point par les conseillers de Santé physique et Récréation Canada; il a pour but d'aider les instructeurs de conditionnement physique et les professionnels de la santé à présenter des programmes d'activité physique pour certains groupes d'employés, pour les élèves des écoles élémentaires et secondaires, et pour les personnes âgées.

En vertu du projet, 20 experts en activité physique des grands centres urbains des cinq provinces mentionnées se rendront à Ottawa où ils se familiariseront avec les méthodes de la pause-santé. A leur tour, ces 20 experts formeront 200 instructeurs et instructrices en conditionnement physique, ou des professionnels de la santé dans leur propre milieu. Par la suite, les instructeurs se chargeront d'implanter le programme pause-santé dans la communauté, notamment dans le milieu des affaires, des industries et dans le monde de l'enseignement.

Nos jeunes artistes au service de l'unité nationale



La Commission de la Capitale nationale a fait appel au talent de petits Canadiens pour produire un calendrier bilingue sous le signe de l'unité nationale. Sur chaque page, on trouve un dessin et deux poèmes d'enfants, l'un en français et l'autre en anglais, choisis parmi les collections d'un organisme à but non lucratif appelé "All about us", qui s'intéresse aux oeuvres des jeunes Canadiens. Le calendrier, conçu par Frank Newfield et publié par McClelland and Stewart, est en vente dans les librairies de la Capitale.

Le programme canadien de prêts aux étudiants relève du secrétariat d'État

Le secrétaire d'État, M. John Roberts, a annoncé que son ministère se chargerait dorénavant du programme fédéral de prêts aux étudiants qui relevait jusque-là, et depuis sa création en 1964, du ministre des Finances.

Le programme, dont ont bénéficié plus de 850 000 étudiants, demeurera soumis à la loi adoptée au mois d'août 1964.

En vertu de la loi, ce sont les provinces qui autorisent les prêts aux étudiants réguliers de l'enseignement postsecondaire. Les banques à charte et certains autres établissements canadiens de prêt font les sorties de fonds et le gouvernement fédéral paie l'intérêt pendant toute la durée des études et six mois après. En outre, le gouvernement fédéral garantit les prêts et rembourse aux prêteurs toute perte qu'ils peuvent avoir subie dans le cadre du programme.

Tout citoyen canadien ou tout immigrant reçu qui a vécu au Canada pendant 12 mois consécutifs peut demander un prêt pour ses études s'il prouve qu'il en a vraiment besoin.

Prospectives canadiennes de la population et des effectifs scolaires

Nos lecteurs trouveront ci-dessous quelques extraits d'une monographie intitulée Répercussions sur l'éducation des tendances récentes de la natalité et de la migration internationale et interprovinciale des enfants. Cette étude a été préparée par M. R. W. B. Jackson à la demande de l'Association canadienne d'éducation.

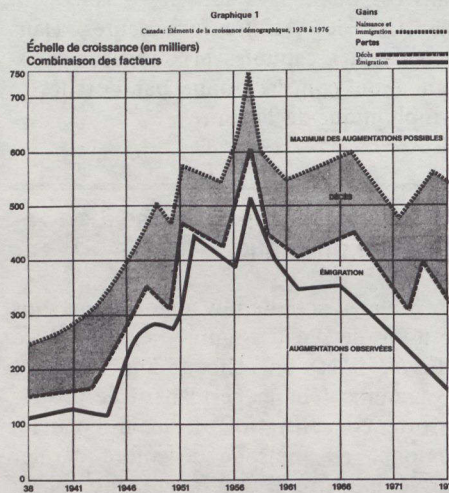
M. Jackson fut le premier directeur de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, poste qu'il occupa jusqu'en 1975. Il est actuellement cadre associé à la recherche à l'Atlantic Institute of Education. Il a en outre écrit de nombreux ouvrages sur la recherche en éducation et sur les statistiques.

“Naissances vivantes et migration sont les deux facteurs principaux déterminant la taille et la composition de notre population, dans les provinces aussi bien que dans le Canada tout entier. Des indications récentes montrent une baisse continue de la fécondité et des changements d'importance dans les tendances migratoires. Les répercussions en sont très profondes sur nos systèmes scolaires. Selon les prévisions actuelles, et, sauf changements spectaculaires dans les taux de participation, il y aura seulement de légères et temporaires augmentations des effectifs scolaires, dans la plus grande partie du Canada, au cours des deux décennies prochaines mais certainement pas de rétablissements soudains et importants. En fait, à moins que les niveaux de fécondité ne s'améliorent beaucoup et immédiatement, une baisse constante à long terme semble inévitable, à tous les niveaux, des effectifs scolaires — ou, au mieux, un “plateau” des niveaux constants des effectifs pourrait être atteint vers l'an 2000, suite à une brève “mini-explosion de la natalité” ou à une “timide poussée démographique”...

Migration et mouvement interprovincial

“...L'accroissement démographique canadien a toujours été étroitement lié à l'immigration. Ainsi, durant les 30 ans qui ont suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous avons reçu plus de quatre millions d'immigrants — “naissances instantanées” d'enfants et d'adultes à ajouter à la moisson de l'explosion démographique (voir graphique 1). De plus, les Canadiens semblent toujours en déplacement d'un bout à l'autre de notre vaste pays: ce qu'on appelle la migration *interprovinciale* par opposition à la migration *internationale*...

“Si l'on veut évaluer les conséquences des migrations interprovinciales, il est souhaitable de consulter d'abord le tableau 1, sommaire de 25 années (1951 à

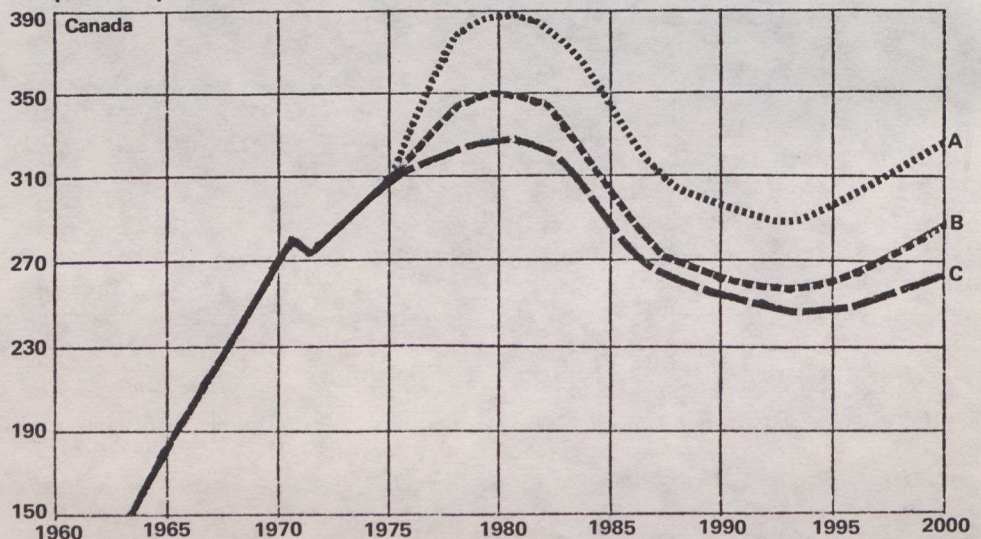


1976)... Il faut remarquer les lourdes pertes de la Nouvelle-Écosse, du Québec, du Manitoba et de la Saskatchewan au profit de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et de l'Alberta. Au cours de ce dernier quart de siècle, la Colombie-Britannique, par exemple, a reçu des autres provinces un nombre d'enfants

Graphique 2

Effectifs postsecondaires à plein temps au Canada (1962 à 2000)

Effectifs postsecondaires à plein temps (en milliers)



environ cinq fois supérieur au total des enfants inscrits en 1974-1975, dans toutes les écoles élémentaires et secondaires de l'Île-du-Prince-Édouard. Dans les projections d'effectifs scolaires, il est bien entendu que les provinces “plus” ont un facteur d'inflation et les provinces “moins” un facteur de déflation.

“Dernièrement, environ depuis 1972, il y a eu des changements surprenants dans ces courants de la migration interprovinciale. En fait, dans sept des dix provinces s'est produit un changement radical de direction... Les pertes se changent en gains pour Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan, et les gains se transforment en pertes pour l'Ontario et la Colombie-Britannique...

Prévisions relatives à l'enseignement post-secondaire

Pour les écoles secondaires du deuxième cycle et pour tous les établissements d'enseignement postsecondaire, les taux de participation — c'est-à-dire la proportion de groupe d'âges dans ces établissements — prennent une importance accrue. Comme le nombre des “groupes d'âges” s'amenuise, ces taux vont probablement augmenter, l'aide financière du gouvernement se fondant directement, ou indirectement, sur les effectifs (Graphique 2).

Comment prévoir les effectifs scolaires

“Mis à part les changements extraordinaires récents, les courants de la migration nette interprovinciale tendent à res-

Tableau 1

Résumé de la migration nette interprovinciale
pour les enfants au-dessous de 16 ans*, de 1951-52 à 1975-96
25 ans de courants interprovinciaux

Province	Gain net total (+) ou perte nette (-) en 25 ans	Moyenne des gains nets (+) ou des pertes nettes (-)	
		annuelle	mensuelle
Terre-Neuve	- 18,736	- 749	- 62
Ile-du-Prince-Edouard	- 3,999	- 160	- 13
Nouvelle-Ecosse	- 30,879	- 1,235	- 103
Nouveau-Brunswick	- 18,589	- 744	- 62
Québec	- 60,391	- 2,416	- 201
Ontario	+ 91,397	+ 3,656	+ 305
Manitoba	- 49,008	- 1,960	- 163
Saskatchewan	- 83,691	- 3,348	- 279
Alberta	+ 24,400	+ 976	+ 81
Colombie-Britannique	+ 143,077	+ 5,723	+ 477

* Inclus, depuis le 1^{er} janvier 1974, les enfants de 16 et 17 ans non imposables

ter constants, et ils ont la même ampleur, dans l'ensemble, que la migration nette internationale. Mais les deux ne s'équilibrent que pour la moitié des provinces seulement. Terre-Neuve perd, en général, sur les deux tableaux et les trois provinces

Maritimes enregistrent presque toujours des pertes... Tant d'enfants du Québec sont allés dans d'autres provinces que cela annulerait tout gain dû à l'immigration et on doit s'attendre à des pertes importantes chaque année; pertes dont les

effectifs scolaires subiront le contrecoup, bien entendu. L'auteur prévoit un retour des niveaux de migration qui furent déterminés par les précédents mouvements historiques. Normalement, l'Ontario bénéficie avantageusement des deux migrations... La situation du Manitoba est une de celles où les gains de l'immigration sont neutralisés par les pertes en enfants à l'avantage d'autres provinces — généralement un rapport de perte de 2 à 1 jusqu'à il y a environ quatre ans. Donc on doit envisager un facteur de déflation assez important dans les effectifs scolaires. En Saskatchewan, les pertes à l'avantage d'autres provinces ont toujours été très importantes, d'où un facteur considérable de déflation pour les effectifs scolaires. Je prévois un retour presque immédiat à l'état négatif du passé. Les deux courants migratoires de l'Alberta et de la Colombie-Britannique se renforcent l'un l'autre (Le récent changement de la Colombie-Britannique ne sera certainement qu'une anomalie passagère.) Les mouvements migratoires constituent un facteur de première importance: certaines années, ils équivalent au moins au tiers du facteur des naissances vivantes dans les effectifs scolaires. Le même effet se fait sentir en Ontario mais beaucoup plus comme un facteur d'inflation.

Hausse des allocations familiales

La législation touchant les allocations familiales prévoit une augmentation annuelle indexée au coût de la vie. Ainsi, depuis le début de 1978, l'allocation mensuelle versée par le gouvernement fédéral aux enfants de moins de 18 ans, dans la plupart des provinces et dans les Territoires, passera de \$23,89 à \$25,68.

Le montant et le mode de paiement des allocations familiales varient au Québec et en Alberta. En vertu d'une disposition de la Loi sur les allocations familiales, un gouvernement provincial peut demander au gouvernement fédéral de varier le taux des versements dans cette province, selon l'âge ou le nombre d'enfants dans une famille, ou les deux à la fois, pourvu que les paiements conservent une moyenne de \$25,68. Le Québec et l'Alberta ont encore une fois opté pour ce mode de paiement.

Les Allocations spéciales qui sont versées aux parents nourriciers, aux agences de bien-être, aux ministères et aux institutions qui ont la garde d'enfants, passeront

également de \$23,89 à \$25,68.

En 1977, le gouvernement fédéral a versé plus de \$173 millions par mois en allocations familiales à 3,6 millions de familles, pour un nombre total d'enfants de 7,2 millions. L'allocation moyenne nationale pour chaque famille bénéficiaire était d'environ \$49.

Droits de pêche établis pour les bateaux étrangers

Le ministre des Pêches, M. Roméo Leblanc, a annoncé que le Canada percevra quelque \$10 millions en droits de pêche payés par les bateaux étrangers ayant permission de pêcher dans la zone de 200 milles en 1978.

En vertu du nouveau système des droits, les bateaux de pêche et les bateaux auxiliaires des flottilles étrangères paieront \$1 la tonne de jauge brute pour avoir accès à la zone. En outre, les bateaux de pêche paieront des droits de pêche basés sur leur dimension pour chaque jour de pêche.

Les bateaux de pêche étrangers, à bord desquels le Canada enverra, de temps à autres, des observateurs au cours de l'année qui vient, devront aussi assumer le coût des salaires et autres dépenses de ces observateurs.

Le nombre total des bateaux étrangers à qui seront délivrés des permis en 1978, est de 500, chiffre de 10 p.c. inférieur à celui de 1977. (Avant l'entrée en vigueur de la zone de 200 milles, environ 1 500 bateaux pêchaient chaque année, au large des côtes canadiennes.)

Le gouvernement fédéral délivre maintenant des permis de pêche aux étrangers, tout particulièrement pour le capelan, l'argentine, le grenadier, le merlu argenté et d'autres espèces que l'industrie canadienne n'utilise pas totalement.

Le consensus atteint à la Conférence sur le droit de la mer et les accords bilatéraux avec la plupart des États pêcheurs obligent le Canada à partager les populations inexploitées, comme le font les autres pays qui ont une zone de 200 milles.

Patinage de vitesse: nouveau record canadien

Le 10 janvier, lors des épreuves tenues en vue du trophée Roberto Duval, à Madonna Di Campiglio (Italie), Gaétan Boucher, de Sainte-Foy (Québec), a battu les records canadien et italien de patinage de vitesse au 500m, en remportant en outre le 1000 m.

G. Boucher, âgé de 18 ans, champion du monde en salle, a retranscrit 0,32s au record de l'épreuve du 500 m avec un temps de 38s 14, et a triomphé dans le 1 000 m en 1mn 16s 86, soit quatre centièmes de plus que son propre record du Canada, qu'il a établi à Inzell (République fédérale d'Allemagne) en décembre dernier.

Le jour suivant, le 11 janvier, il remportait une troisième victoire dans la série de quatre courses de la compétition internationale junior de vitesse, en parcourant le 1 000 m en 1mn 18s 89. Une chute dans la course du 500 m lui a coûté une autre victoire. Il s'est consolé en voyant un autre Québécois, Jacques Thibault, l'emporter en 39s 19. Thibault a pris la troisième place au classement général de cette compétition qui réunissait des patineurs de 17 pays.

Où en est le système métrique au Québec?

La seizième réunion du Comité intergouvernemental de la conversion au système métrique (CISCM) a eu lieu à Québec en octobre dernier. Présidée par M. P.E. Auger, président du comité Métri-Québec chargé de la conversion au système métrique, la réunion avait pour thème principal la politique d'acquisition d'approvisionnement métrique des gouvernements fédéral et provinciaux.

A cette occasion, la plupart des représentants provinciaux ont déposé leur rapport individuel sur l'état d'avancement de la conversion au système métrique dans leur province. M. J. Lapalme, secrétaire de Métri-Québec, a présenté un rapport qui met en relief le processus de communication entre le comité chargé de l'implantation du SI et les divers services administratifs concernés. Tous les ministères provinciaux participant à l'implantation du système international dans leurs services administratifs ont présenté leurs plans de conversion à Métri-Québec ainsi

qu'un calendrier dont l'exécution est déjà bien avancée. Les deux meilleurs exemples en sont les ministères de l'Éducation et des Affaires sociales où la conversion progresse rapidement; dans certains secteurs, elle est terminée.

Le ministère de l'Industrie et du Commerce a établi un programme de sensibilisation pour les moyennes et petites entreprises du Québec; ce programme fait ressortir les avantages qu'offre la conversion au SI dans leur domaine et explique aux hommes d'affaires comment atteindre cet objectif. Les organismes gouvernementaux, tels la Société des alcools du Québec, l'Office des autoroutes du Québec, la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM), la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), la Société de la Baie James et plusieurs autres, sont tous en voie de se convertir au système métrique.



Photo: Hélène Champagne

Le jeu Mètre-Litre-Gram est un moyen amusant d'apprendre le système métrique. Il s'agit de franchir les étapes tout en répondant à des questions sur le système métrique, comme nous le montrent ici ces deux adversaires. Le jeu a reçu la permission de la Commission du système métrique Canada d'utiliser le symbole de la conversion au système métrique.

Le collège Sainte-Anne de Church Point (Nouvelle-Écosse) a changé son nom pour celui d'Université Sainte-Anne. L'Université offre des B.A., des diplômes en pédagogie, un programme spécialisé de français et certains cours de spécialisations professionnelles.

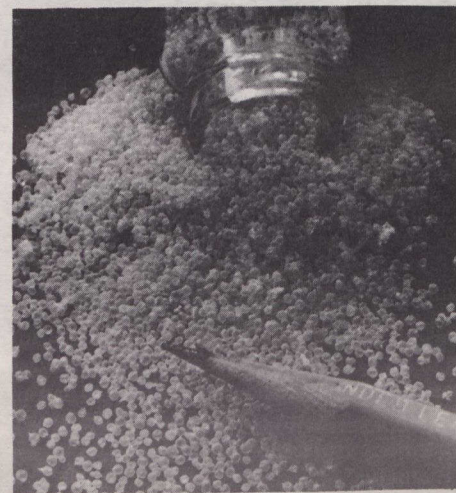
Des antiparasitaires en capsules

Les chercheurs de la station de recherche d'Agriculture Canada, à Vancouver, étudient les moyens d'enrober de fines gouttelettes d'antiparasitaires d'une substance protectrice inerte, se décomposant lentement dans le sol. Un tel produit serait très utile pour les agriculteurs qui, pour des raisons écologiques, utilisent aujourd'hui des produits moins résiduels nécessitant plusieurs applications.

Des insecticides en capsules ont déjà été utilisés dans les pulvérisations foliaires. Les capsules collent aux feuilles des plantes que dévorent les insectes, mais les chercheurs de la station de Vancouver étudient maintenant la mise en microcapsules de parasitocides de sol.

La libération des antiparasitaires peut se faire par diffusion à travers la paroi de la capsule, ou par décomposition de la capsule causée par l'humidité ou par une action bactérienne. Cette dernière solution semble plus efficace surtout si les capsules sont enrobées d'une couche d'épaisseur variable de façon à ce que le temps de décomposition varie et que le produit actif soit libéré au moment voulu.

Selon M. Ian Williams, spécialiste des parasitocides à la station de recherche de Vancouver, "le problème est de mettre au point le matériau idéal pour former les capsules. Celles-ci doivent se décomposer assez rapidement pour fournir une protection suffisante, mais assez lentement pour que l'antiparasitaire soit efficace tout au long de la période de croissance". De bons résultats ont été obtenus avec une application de diazinon contenu dans des capsules de gélatine et de gomme arabique. Le diazinon est surtout employé pour la lutte contre les insectes dans les cultures de fruits et légumes.



La chronique des arts

Oeuvres poétiques d'Alfred Desrochers

Les Éditions Fides, de Montréal, ont publié récemment, dans la collection du Nénuphar, les *Oeuvres poétiques* d'Alfred Desrochers. Le texte est présenté et annoté par Romain Légaré.

Maigre, de taille moyenne, portant une barbe blanche, Alfred Desrochers fait figure aujourd'hui de patriarche de la poésie canadienne-française. En effet, la publication, en 1929, de son recueil de poésies *A l'ombre de l'Orford* marque une date importante dans l'histoire de la poésie canadienne-française. Tout donnait à ce livre l'allure d'une oeuvre impérissable: la force du tempérament de Desrochers, la perfection du vers, la maturité de l'expression, le choix des sujets, à la fois raffinés et près du sol canadien.

Les *Oeuvres poétiques* se divisent en deux tomes. Le premier réunit les quatre recueils que le poète a publié lui-même: *L'Offrande aux vierges folles* (1928), *A l'ombre de l'Orford*, oeuvre qui, en 1932, a valu à Alfred Desrochers le prix de l'Action intellectuelle et le prix David, *Le Retour de Titus* (1963), *Élégies pour l'épouse en allée* (1967). Le second tome comprend un *Choix de poésies éparses* retrouvées par Romain Légaré dans différents périodiques, dans les pages littéraires de certains journaux ou, encore, précieusement conservées par des amis et parents du poète.

Quelques étapes dans la vie du poète

Alfred Desrochers est né en 1901 à St-Elie d'Orford. A la fin de ses études primaires, il exerce divers métiers manuels dont celui de mouleur de fonte. Il commence ensuite ses études classiques chez les franciscains de Trois-Rivières; malheureusement il doit les abandonner au bout de trois ans. A 20 ans, il exerce à nouveau plusieurs métiers manuels qu'il aimait et qu'il a chantés en poésie, bobineur dans une filature, commis-quincailler. Il entre ensuite à *La Tribune de Sherbrooke* en qualité de correcteur d'épreuves; il y est aussi rédacteur sportif et traducteur.

En 1927, il fonde un hebdomadaire, *L'Étoile de l'Est*, dont il assume la direction jusqu'en 1928. En 1930, il retourne à *La Tribune* comme directeur de la publicité.

Il décide alors de s'installer à Montréal, où il est successivement à l'emploi d'une agence de presse, du service international,

Le Théâtre français du CNA effectue une tournée en Europe



Le Théâtre français du Centre national des Arts effectue actuellement, sous les auspices du ministère des Affaires extérieures, une tournée de cinq semaines en France et en Belgique. La tournée, qui se terminera le 11 février, se fait dans le cadre des accords culturels qu'a le Canada avec la France et la Belgique.

La troupe présente la pièce *Woyzeck*, de Georg Büchner, dans une mise en scène de Jean Herbiet, directeur artistique du Théâtre français du CNA, et de Félix Mirbt, marionnettiste.

Les représentations sont données en France (à Besançon, Mulhouse, Créteil, Macon, Bourges, Nevers, Le Creusot, Dijon, Pontoise, Orléans et Amiens) et en Belgique (à Bruxelles et Liège).

La première de *Woyzeck* a eu lieu en 1974, au Centre national des Arts à Ottawa; la pièce fut ensuite présentée à Montréal en 1975 et reprise à Ottawa en 1976. Ce spectacle d'une qualité exceptionnelle, qui met en scène à la fois des acteurs et des marionnettes, est une des meilleures créations artistiques du Centre.

sur ondes courtes, de Radio-Canada, etc. Pendant la Deuxième Guerre mondiale il s'engage dans l'armée canadienne, puis en 1944, on le retrouve à Ottawa comme traducteur.

En 1931, Alfred Desrochers a publié sous le titre *Paragraphes* une série d'études littéraires sur des auteurs canadiens.

Aujourd'hui, à l'âge de 77 ans, Alfred Desrochers continue d'être un poète du "pays" plutôt que du terroir, un poète universel qui, un jour, a dû céder son âme "en un monde exalté, un monde intérieur, loin de la plèbe infâme", pour mieux chanter l'amour et la tendresse, un poète surtout profondément humain, proche des siens, puisant dans sa vie personnelle son expérience poétique. "Je ne puis écrire un poème, avoue-t-il, sans y peindre

des humains ou moi-même."

"Chez Desrochers, écrivait Saint-Denis Garneau, l'influence européenne n'a touché que la langue, sans toutefois lui ôter la saveur qu'elle a prise ici et son caractère spécial... C'est une âme trempée au pays et qui le dit profondément en se disant".

Mme Louise Dussault-Letocha est nommée directeur du Musée d'art contemporain de Montréal. Elle assurait la direction par interim du musée depuis le départ de Mme Fernande Saint-Martin, en septembre dernier. Auparavant, Mme Dussault-Letocha était directrice du service de l'animation et de l'éducation du musée, service qu'elle a mis sur pied en 1974.

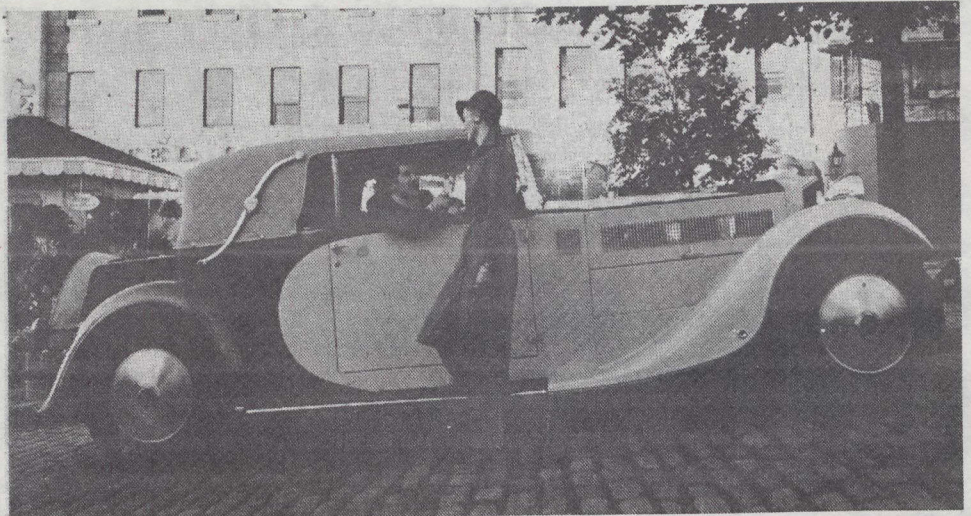
Le Salon de l'auto 78 à Montréal

Le dixième salon international de l'auto de Montréal, qui s'est terminé le 22 janvier, s'est tenu sous la présidence d'honneur de M. Charles M. Duke, astronaute de la mission Apollo XVI. (Il était également pilote du module lunaire qui a atterri sur la lune.)

L'attraction du salon a d'ailleurs été une voiture de type un peu spécial — spatial en fait. Il s'agissait d'une réplique exacte, grandeur nature, d'un véhicule lunaire utilisé lors des missions spatiales américaines Apollo XVI et XVII. L'engin est propulsé par un moteur électrique.

Le public a pu, d'autre part, admirer pour la première fois la voiture électrique *Marathon 300* fabriquée au Québec.

Le salon présentait 300 véhicules — dont 15 nouveautés nord-américaines — de 25 fabricants d'automobiles, de camions, et de certains autres plus margi-



La Renaissance, fabriquée au Québec, a été très admirée au Salon international de l'auto; admirée seulement car son prix est de \$50 000.

naux. Dans cette dernière catégorie, citons M. Hy Hidelstein, créateur de la nouvelle *Renaissance*, voiture qui rappelle

les *torpédo* des années 30 mais qui est construite au Québec sur un châssis et un concept mécanique de Ford.

Subventions du Conseil des Arts

Le Conseil des Arts du Canada a attribué une somme de 412 650\$ répartie en 85 subventions, pour financier des initiatives entrant dans le cadre du programme "Explorations". Ces subventions ont été accordées à la suite d'un concours clos le 1^{er} mars dernier.

Le programme "Exploration" est conçu pour favoriser à la fois la recherche de nouvelles formes d'expression artistique, de participation à la vie artistique, et l'étude d'aspects du passé ayant une incidence particulière sur la culture canadienne. Le programme vise aussi à susciter l'apport d'éléments permettant de voir la réalité sociale sous un jour nouveau ou inusité, et à accroître l'intérêt du public envers les manifestations culturelles et le patrimoine du Canada.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.

Nouvelles brèves

Le ministre de la Justice, M. Ron Basford, a annoncé, le 13 janvier, qu'il ne serait pas candidat aux prochaines élections fédérales. Il quitte la politique afin de consacrer plus de temps à sa famille. M. Basford a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1963. Il était ministre de la Justice depuis le 25 septembre 1976.

Mlle Dorothea Crittenden a été nommée récemment au poste de présidente de la Commission ontarienne des droits de la personne. C'est la première fois qu'une femme accède à une telle fonction. Mlle Crittenden avait été la première femme sous-ministre en Ontario, au ministère des Services communautaires et sociaux.

Steve Badger, de Winnipeg, s'est hissé au rang de meilleur nageur du Canada en remportant cinq épreuves lors de la première compétition de la coupe Canada, qui a eu lieu à Pointe-Claire (Québec), les 7 et 8 janvier.

Les vedettes québécoises René Simard et Patsy Gallant seront au nombre des artistes qui se produiront au Colisée d'Edmonton, le 10 février, au cours d'un gala organisé au profit des Jeux du Commonwealth de 1978.

L'Orchestre des jeunes du Québec sera dirigé par M. Franz-Paul Decker, au cours de la première saison qui se terminera en avril. Né à Cologne, M. Decker a fait ses

études musicales à l'Institut d'État d'éducation musicale de cette même ville. De 1967 à 1975, il a été directeur artistique et chef permanent de l'O.M.S.

La première récompense littéraire de l'année, le prix Hermès, a été décernée au romancier canadien Louis Caron pour son livre *L'Emmitouflé*. L'École supérieure de commerce de Paris est à l'origine de ce prix décerné à un roman dont l'auteur est âgé de moins de 40 ans.

L'Association française et internationale d'art et de création a organisé le 9 janvier, à Paris, une réception pour célébrer les 50 ans de carrière de Mme Gaudet-Smet, journaliste-écrivain canadien. (Voir *Hebdo Canada* vol. 5, n. 48, p. 6)

Le Canadien Grey Joy, de Vancouver, a réalisé un nouveau record du monde en salle en franchissant la barre à 2m31 au cours d'une réunion d'athlétisme qui a eu lieu le 13 janvier à College Park, dans l'État américain du Maryland. De son côté, Patty Loverock, aussi de Vancouver, a battu le record mondial féminin au sprint sur 60 m.

Un vaccin contre la grippe du Texas a été mis au point par une compagnie pharmaceutique de Toronto. On peut se le procurer chez les médecins et dans les hôpitaux. De nombreux cas de grippe ont été enregistrés en Ontario.